

Etudes de sage-femme (maïeutique) - 1er cycle

Composante
Santé

Présentation

En application du cadre établissement, la délivrance du diplôme de 1er cycle est désormais soumise à la passation du module TEDS de l'université de Poitiers. Seule la passation totale du module est exigée, et non l'obtention d'un niveau spécifique. Nous vous encourageons toutefois à profiter de cette occasion pour faire de votre mieux et certifier votre niveau de connaissance dans la transition écologique pour un développement soutenable.

Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits du système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (« système européen de crédits-ECTS ») et conférant le grade licence.

Au cours de la formation, cinq principes régissent l'acquisition de connaissances et compétences :

- la non-exhaustivité : les étudiants acquièrent des concepts clés qui leur permettront, au cours de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer leur exercice professionnel, dans le respect de l'actualisation de connaissances ;
- la participation active des étudiants est privilégiée, par des activités pédagogiques, sous forme notamment de

travaux dirigés, d'exposés, d'approches par problèmes et de situations professionnelles simulées ou authentiques ;

- la multidisciplinarité : l'objectif est de préparer à la collaboration entre professionnels de santé, en intégrant les différentes disciplines et les différents professionnels autour de l'étude de situations clés ou de problèmes de santé ;
- la personnalisation du parcours de formation : il convient de préparer les étudiants, dès le premier cycle, à construire leur projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences autres que celles du champ strict de la maïeutique ;
- le bien-être étudiant : il convient de veiller, aussi bien dans les structures de formation que lors des stages, au respect et à l'amélioration du bien-être étudiant, permettant ainsi leur épanouissement personnel et professionnel durant la formation.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. Leur organisation est définie par les instances compétentes des structures assurant la formation.

La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation. Elle est dispensée sur site, à distance ou selon un mode hybride.

La participation des patients à la formation est favorisée.

Au cours de leur formation clinique, les étudiants abordent les différents modes d'exercice de la profession de sage-femme en réalisant :

– des stages hospitaliers en établissement de santé public ou privé ;

– des stages extra hospitaliers, notamment en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle, centre d'orthogénie, communauté professionnelle territoriale de santé, maison de naissance, maison de santé ou structure de la protection maternelle et infantile.

Afin de suivre les stages obligatoires, les étudiants doivent remplir les conditions exigées par l'article L3111-4 du Code de la santé publique en ce qui concerne les vaccinations obligatoires et fournir un justificatif.

main

Objectifs

L'objectif de la formation est l'acquisition par les étudiants des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Savoir-faire et compétences

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte un socle fondamental de sciences médicales générales spécifique au 1er cycle, un parcours personnalisé et 6 domaines de compétences professionnelles :

- domaine prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse ;
- domaine pernatal : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance ;
- domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale ;

- domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ;
- domaine recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique ;
- domaine générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Ces compétences sont exprimées en situations professionnelles. Elles sont déclinées en capacités, selon une trajectoire de développement progressif sur les 3 cycles. Elles nécessitent la mobilisation de ressources internes, de ressources externes et la combinaison de connaissances et d'habiletés professionnelles et personnelles.

Le parcours personnalisé se compose d'unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d'enseignement libres proposées par l'étudiant et validées par la structure de formation : projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines non strictement médicales...

Le parcours personnalisé représente au minimum 10 % du total des enseignements.

Les étudiants effectuent un service sanitaire dans les conditions prévues au titre VII du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique.

Référentiel de compétences

Référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales **UE Associées : UE Sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, Processus infectieux, Pharmacologie**

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1 ^{er} cycle	18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au moins 6 ECTS pour la ou les UE associées
Université POITIERS	20 ECTS pour la ou les UE associées * 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au moins 6 ECTS pour la ou les UE associées

*au moment de la publication du texte, certains cours étaient déjà planifiés car communs avec la 3^{ème} année de médecine, d'où les 20 ECTS de socle fondamental. Le réajustement s'opérera à compter de l'année universitaire 2025-2026

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en sémiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

Sémiologie

- Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites
- Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient
- Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique
- Décrire les différentes explorations paracliniques
- Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes

Pour chaque système d'organes étudié (système cardio-vasculaire ; système respiratoire et O.R.L. ; système sanguin et lymphatique ; système digestif ; système néphro-urinaire ; système reproducteur ; système nerveux et organes des sens ; système endocrinien ; système musculosquelettique et tégumentaire...) :

- Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie
- Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation
- Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie
- Identifier les situations d'urgence médicale
- S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques

Processus infectieux

- Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie
- Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme

- Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins
- Utiliser les antiseptiques selon les recommandations
- Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge
- Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques
- Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires

Pharmacologie générale

- Décrire les bases de la pharmacocinétique
- Décrire les bases de la pharmacodynamie
- Reconnaître les effets indésirables des médicaments
- Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance
- Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical
- Réaliser les gestes d'urgences adaptés
- Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Soins généraux

- Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels
- Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiopathologiques :

- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
- Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Domaine Pernatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage	Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.	
Université POITIERS	11 ECTS pour l'enseignement théorique 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage	Au 1 ^{er} cycle Université POITIERS	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont 10 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale

Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :	Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques et d'urgence obstétricale : l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum
<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils et informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la naissance et à la parentalité : Conseils et informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	Compétence 3 - Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence
Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :	Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques et d'urgence obstétricale : l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte du couple. • Dépister et informer autour des conduites à risque. • Co-animer des ateliers de pratiques périnatales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet du crâne. • Repérer les lésions périnéales. • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat.
	Concernant le nouveau-né :
	Informations non contractuelles. Dernière mise à jour le 02 décembre 2025

<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extrautérine et pour établir le diagnostic. • Réaliser l'examen clinique de dépistage. • Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple. 	Université POITIERS	9 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont 10 ECTS pour l'accompagnement de la naissance
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants		
Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né :		UE A de la
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né et d'aider les parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle en fonction des informations nécessaires aux parents • Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né 	Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatal et en animant des séances de suivi en charge de situations d'urgence Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la postnatalité et prévenir les malformations congénitales	Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la postnatalité et prévenir les malformations congénitales <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins. • Réaliser l'examen clinique.
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer les informations complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. • Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. • Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, sieste...). 	Compétence 8 - Accompagner la postnatalité et prévenir les malformations congénitales
Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatal et en animant des séances de suivi en charge de situations d'urgence Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement de la séance. • Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur les fondamentaux (droit, psychologie, éthique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation. 	UE F fondamentaux
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 		

Domaine Postnatal : Assurer le suivi mdical de la priode postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle

7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique

Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi de la mère et de l'enfant en dépistant les situations en charge pluridisciplinaire et en initiant la p

Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et de la pathologie

- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.
 - Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

- Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception.
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés.

Concernant l'interruption volontaire de grossesse.

- Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse.

Au 1er cycle	6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages . Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.	
Université POITIERS	8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage . Concernant des séances éducatives.	

Compétence 12 - Assurer en collaboration avec les autres professionnels de santé les situations d'urgence et en particulier en identifiant les situations de prévention et de contraception et en menant une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (donc consultation préconceptionnelle) :

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne.	Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie normale de la femme et en particulier les situations d'urgence et en particulier en identifiant les situations de prévention et de contraception et en menant une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (donc consultation préconceptionnelle) :
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements nécessaires.

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à la recherche et à l'application des meilleures preuves évidentielle sur la vie affective et sexuelle :

Concernant la consultation de contraception.

- Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.
- Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles.

Au 1er cycle	3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université.....	3 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	
Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement
Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :	
<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques. 	
Compétence 15 – Participer à la politique d'éducation à la santé en éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins	
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et de rigueur scientifique	
Cycle 1 – Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé	
<ul style="list-style-type: none"> Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques 	<p>Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Santé et éducation thérapeutique</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux facteurs de risques Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français

Elles s'intègrent dans la formation pluridisciplinaire, en première et deuxième année de formation et peuvent être travaillées par l'équipe pluridisciplinaire d'enseignement pour développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Elles peuvent être intégrées au sein d'un cursus de l'exercice à l'étranger en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication. Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par la direction de l'enseignement et les instances éthico-sociales.

- Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer.

Elles vont permettre à l'étudiant :

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme

- d'approfondir ses connaissances dans un domaine de compétences spécifiques

- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : **Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité en management, pédagogie, le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques**

- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation
- de s'engager dans un parcours recherche

- Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires.
- Développer une stratégie de mobilisation de connaissances

Au 1 ^{er} cycle	actualisées	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement
Université POITIERS		12 ECTS dont 6 d'enseignement théorique

Unités d'enseignements proposées :

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Pour la 2^{ème} année du 1^{er} cycle

UE « Projet humanitaire » commune avec le département de pharmacie de l'UFR Santé

UE « Activité physique et santé » commune avec le département de pharmacie de l'UFR Santé

UE « santé environnementale »

Pour la 3^{ème} année du 1^{er} cycle

UE « Initiation langue des signes »

UE « participation citoyenne »

UE « langue vivante étrangère : espagnol »

Organisation

Aménagements particuliers

A la rentrée universitaire de septembre, les étudiants de la 2^{ème} année du 2^{ème} cycle suivent un séminaire obligatoire de 20 heures abordant les thèmes de la gestion du stress, la nutrition, l'activité physique.. (séminaire Happy'Doc).

La certification PIX se déroule en 2^{ème} année de DFGSMA. La validation des connaissances et des compétences est à obtenir au plus tard en 3^{ème} année de DFGSMA.

Et après

Poursuite d'études dans l'établissement

- Etudes de sage-femme (maïeutique) - 2nd cycle

Programme

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Accès aux études de santé

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Enseignements de la licence d'inscription	UE				6 crédits
UE2 Enseignements de la licence d'inscription	UE				6 crédits
UE3 Santé 1	UE	55,5h			6 crédits
Biochimie	EC	22h			
Chimie organique	EC	10h			
Equilibre acido-basique	EC	6h			
Rayonnements ionisants et radioactivité	EC	8h			
Comportement des fluides (hydrostatique et hydrodynamique)	EC	6h			
UE4 Santé 2	UE	42h			6 crédits
Anatomie	EC	26h			
Initiation à la connaissance du Médicament	EC	14h			
Pharmacie Galénique	EC	4h			
UE5 Anglais	UE	16,5h			3 crédits
Anglais TD	EC	16,5h			
Anglais Plate-forme	EC				
UE6 : PPPE - Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant	UE	25h			3 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Enseignements de la licence d'inscription	UE				6 crédits
UE2 Enseignements de la licence d'inscription	UE				6 crédits
UE3 Santé 3	UE	46h			6 crédits
Biologie cellulaire, histologie, embryologie	EC	28h			
Biologie moléculaire	EC	8h			
Transports membranaires	EC	10h			
UE4 Santé 4	UE	51h			6 crédits
Santé publique - Biostatistiques - Ethique	EC	51h			
UE5 Anglais	UE	16,5h			3 crédits
Anglais TD	EC	16,5h			

Anglais Plate-forme	EC			
UE6 : PPPE - Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant	UE	25h		3 crédits
PPPE - Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant	EC	25h		
Stage facultatif	EC			

DFGSMA - Année 2

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Suivi des Grossesses à Bas risque : EC calendrier de grossesse	EC	17h	3h		2 crédits
UE Suivi des grossesses à bas risque : EC Génétique Médicale	EC	32h			4 crédits
UE Naissance Eutocique	UE	14h	3h		3 crédits
UE Soins généraux	UE	10h	5,5h		1 crédits
UE Santé Publique EC projet de santé publique	EC	20h			3 crédits
UE Physiologie et Pathologie des Systèmes d'organes : EC Tissus Sanguins, Système lymphocytaire	EC	36,5h			4 crédits
UE Physiologie et Pathologie des Systèmes d'organes : EC Hormono-Reproduction	EC	48,5h			5 crédits
UE Physiologie et Pathologie des Systèmes d'organes : EC Système Cardio-respiratoire	EC				1 crédits
UE Santé sexuelle et reproductive	UE	8,5h	5h		2 crédits
UE Apprentissage Clinique	UE	5h			3 crédits
Formation de sensibilisation sur les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).	UE		2h		

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque	UE	21h	3h		4 crédits
UE Suivi Gynécologique	UE	20h			2 crédits
UE Processus infectieux : EC Virologie EC Parasitologie Mycologie EC Bactériologie	UE	30h	2h		3 crédits
UE Santé publique EC préparation service sanitaire	EC	15h			1 crédits
UE communication, humanité, société, éthique et législation : EC Anglais	EC		10h		1 crédits
Parcours personnalisé UE librement choisies	EC				3 crédits
UE apprentissage clinique	UE				13 crédits

DFGSMA - Année 3

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Suivi des Grossesses à Bas risque EC Hygiène de la grossesse	EC	15h	3h		2 crédits
UE Naissance eutocique : EC suivi du travail et prise en charge du nouveau-né	EC				5 crédits
UE Naissance eutocique : EC suivi du travail et prise en charge du nouveau-né -	EC	23h	3h		5 crédits
UE accompagnement à la parentalité EC per et postnatal	EC	14h			2 crédits
UE suivi mère-enfant à bas risque EC PEC Nouveau né dans les 28 premiers jours	EC	10h			1 crédits
UE suivi gynécologique EC déroulement de la consultation et dépistage des principales pathologies	EC	11h			1 crédits
UE santé sexuelle EC prévention des grossesses non désirées et prévention IST	EC	9h	1,5h		1 crédits
UE pharmacologie	UE	16h			2 crédits
UE Physiologie et Pathologie des Systèmes d'organes EC autres systèmes	EC	10h			1 crédits
UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation : EC Anglais	EC		15h		2 crédits
UE apprentissage clinique	UE				13 crédits

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE suivi grossesse à bas risque EC embryologie et examens complémentaires	EC	17,5h	3h		2 crédits
UE Projet de naissance	UE		3h		1 crédits
UE Naissance eutocique EC PEC nouveau-né avec pathologie et 3ème phase du travail	EC	16h			2 crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque EC PEC nouveau né	EC	19h			2 crédits
UE accompagnement à la parentalité EC prise en charge psychologique en périnatalité	EC	6h			1 crédits
UE suivi gynécologique EC santé périnéale	EC	11h			1 crédits
UE Recherche	UE	5h	6h		3 crédits
UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation : EC sécurité et droits de la patiente	EC	20h			2 crédits
Parcours personnalisé UE librement choisies	EC				3 crédits
UE apprentissage clinique	EC				13 crédits
	Nature	CM	TD	TP	Crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif